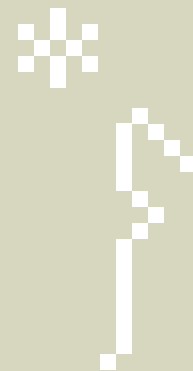




GIP LITTORAL

**Mieux connaître les usages et les usagers de loisirs sportifs de la mer et
du littoral pour mieux planifier/gérer**

Webinaire du 14 au 16 décembre 2020



Le GIP Littoral



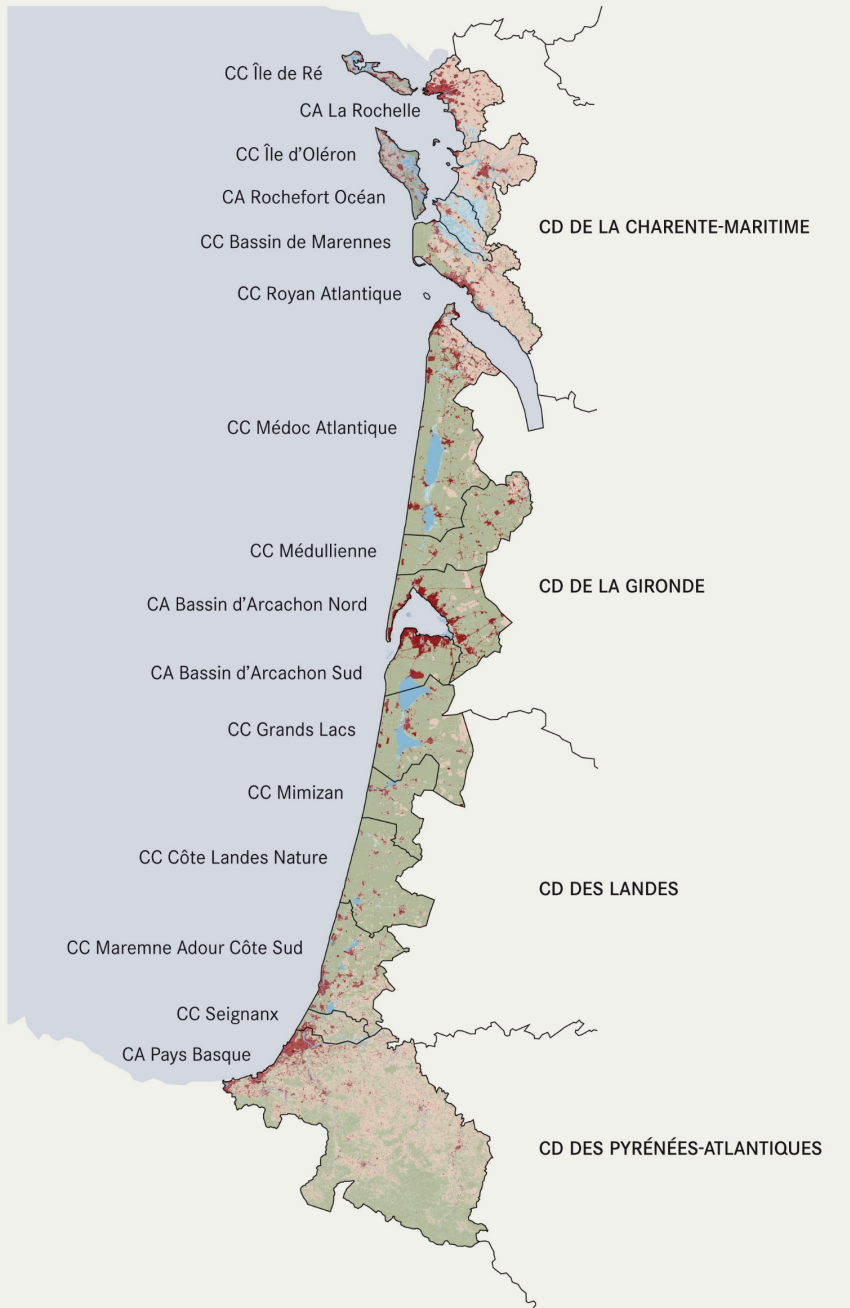
LES MISSIONS DU GIP LITTORAL

Le GIP est un outil de réflexion, de coordination et d'appui à la **préservation, l'aménagement et la gestion des espaces littoraux**.

Il permet de renforcer la cohérence des programmes d'actions locales et les partenariats, ainsi que l'expertise sur les démarches à engager.

Le GIP réalise ses missions dans le cadre d'une stratégie partagée pour un développement durable, équilibré et solidaire du littoral régional : **le projet "Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine"**.

Le GIP s'appuie sur **une équipe technique de 8 personnes**, dont l'expertise permet la mise en œuvre d'une ingénierie dans 4 domaines principaux : l'organisation de l'espace littoral, la gestion de la bande côtière, l'aménagement touristique durable, et la préservation des milieux et espaces naturels.



LA BOÎTE À OUTILS

> 1 <

CONNAISSANCES & DONNÉES

Réalisation d'études de portée régionale
Accompagnement des territoires à l'élaboration des outils de planification (SCOT, PLUi...)
Suivi des démarches de planification (SRADDET, DSF...)
Accompagnement de projets innovants

-

RÉFÉRENCES : ETUDE DÉMOGRAPHIE / DONNÉES SUR L'OCCUPATION DU SOL /
ETUDE SUR LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS / GUIDE
RÉGIONAL DU SURF...

> 2 <

ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION DES PROJETS DU TERRITOIRE

Définition des cadres régionaux d'intervention
Accompagnement à la définition des besoins
Rédaction de cahiers des charges
Accompagnement des études préalables et opérationnelles
Accompagnement à la recherche de financements

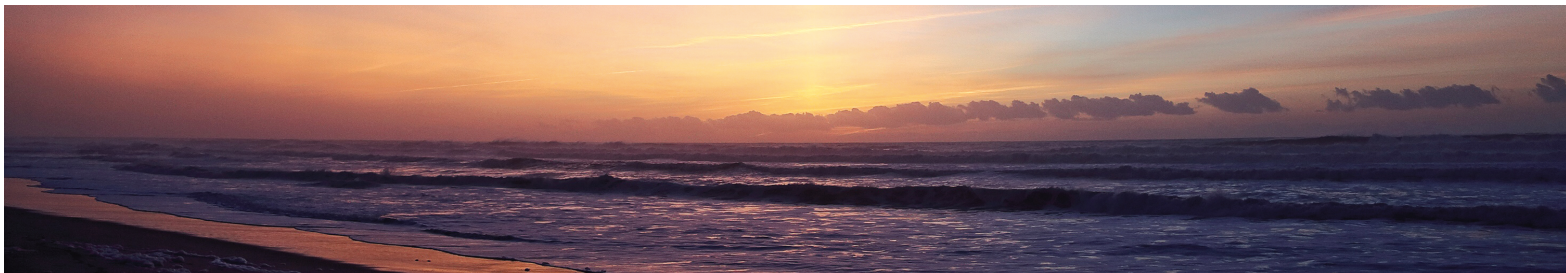
-

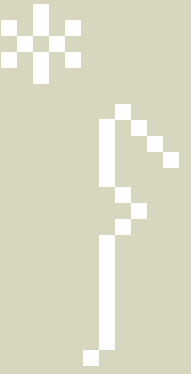
RÉFÉRENCES : STRATEGIES LOCALES DE GESTION DE LA BANDE COTIERE /
AMENAGEMENT DURABLE DES PLAGES / AMENAGEMENT DURABLE DES STATIONS ET
TERRITOIRES TOURISTIQUES / ESPACES NATURELS FREQUENTES

> 3 <

COORDINATION & PARTAGE

Animation de groupes techniques et de réseaux d'acteurs
Organisation de journées thématiques
Veille technique et réglementaire
Suivi des cadres financiers
Partenariats : Banque des Territoires, GIP ATGeRI, Conservatoire du littoral, ADI, ONF, BRGM, OCA...
Relations avec le milieu de la recherche et le monde de l'économie





L'aménagement durable des plages



Le plan plage est défini comme un aménagement du littoral sur un périmètre déterminé, destiné à organiser l'accueil sécurisé du public, en relation avec l'activité balnéaire et, le cas échéant, avec d'autres activités liées à l'usage de la plage.

On entend par « plan plage » toutes les plages qui sont surveillées.

Il répond à une exigence de qualité, en termes de services, de sécurité, de prise en compte des enjeux environnementaux, de « signature » paysagère et de mobilités alternatives.

189 plages sont surveillées sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine



Les grandes étapes d'un projet

Etude préalable Plan Plage (12 à 24 mois)

Diagnostic et Etude de fréquentation
Programme de réaménagement des sites sur la base des 6 enjeux
(préservation des milieux, sécurité, accueil, mobilités,
gestion environnementale, gestion des activités)



Choix des orientations prioritaires et Procédure réglementaire (12 mois)

Phasage du projet
Procédures réglementaires
Recherche de financements



Travaux (12 à 36 mois)

Consultation des entreprises
Travaux pendant la période hivernale



LE CAHIER DES CHARGES TYPE

Phase 1 : diagnostic et étude de fréquentation

L'étude préalable doit obligatoirement aborder les **7 thèmes** et prendre en compte les prescriptions et les recommandations relatives à ces thèmes :

- assurer la sécurité des sites et la protection des personnes ;
- prendre en compte l'évolution du trait de côte dans le respect des orientations de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière ou de la stratégie locale si existante
- garantir la préservation des espaces naturels et les caractéristiques paysagères du site ;
- assurer la gestion environnementale du site : gestion de l'eau et des déchets ;
- développer et encourager les modes de déplacements doux et la mise en place de solutions alternatives à la voiture et maîtriser les flux ;
- améliorer la qualité de l'accueil du public - Améliorer l'accueil du public handicapé ;
- gérer les pratiques et animations sportives et pédagogiques.

Volet fréquentation :

- Données quantitatives comparables dans le temps et d'un site à l'autre (dispositifs de mesure de fréquentation)
- Complété (si besoin) d'enquêtes qualitatives avec l'office de tourisme

Phase 2 : Elaboration d'un Schéma d'aménagement et de gestion

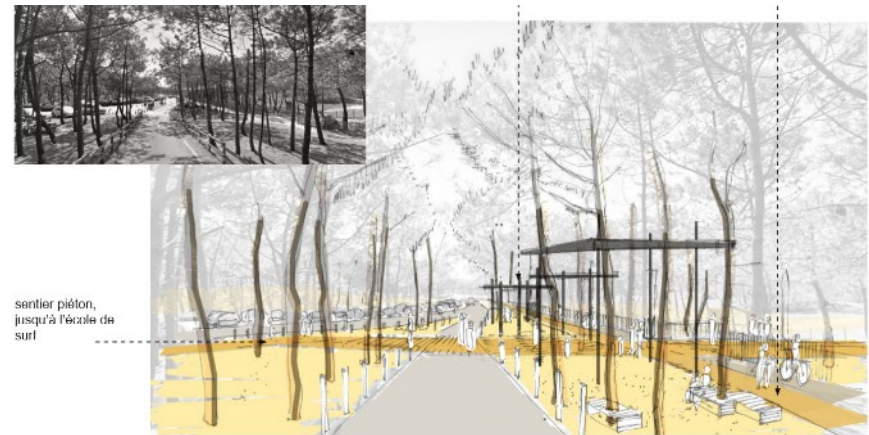
Le projet sera présenté de manière globale **sous la forme d'un schéma d'aménagement et de gestion du site** (dans une logique pluriannuelle et phasée)

Des principes d'aménagement et de gestion durable : désimperméabilisation, végétalisation

Livrables attendus : Plan au 1/5000eme, esquisses et croquis d'ambiance, références architecturales ...

Phase 3 : Evaluation

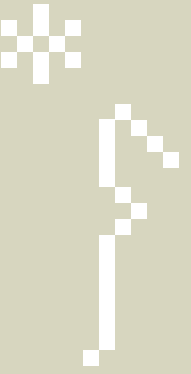
Evaluer les actions et de revenir sur les dysfonctionnements en se dotant des outils pour évaluer les mesures prises : reportage photo + indicateurs d'évaluation



Animation et suivi de l'étude

- Prise en compte des usages et des acteurs présents sur les sites
- Concilier les aménagements et la stratégie d'accueil sur les plages
- Prévoir des temps d'information et de concertation dans l'élaboration des projets

Exemples : la signalétique de sensibilisation et pédagogique, les circuits, boucles à vocation de promenade et de valorisation du site (acteurs de l'environnement et du tourisme) // les bâtiments à vocation publique et/ou associative (ponton pêche, locaux clubs de surf, poste de secours..)



Zoom sur les actions collectives



LES ACTIONS COLLECTIVES

A la demande des membres du GIP Littoral, possibilité de traiter techniquement des sujets spécifiques / techniques :

Exemples :

- Mesure de la fréquentation des plages
- Stratégie d'accueil des plages de Gironde soumises à pression métropolitaine
- Guide régional surf
- Autres projets : données plages, accompagnement sur la gestion environnementale des plages (gestion des déchets et de l'eau) ; poste de secours mobile en pin maritime des Landes....

Des actions permettant de mieux connaître les usages et les usagers de loisirs sportifs de la mer et du littoral pour mieux planifier/gérer



MESURE DE LA FREQUENTATION DES PLAGES

Résultats attendus :

- Disposer d'une donnée macro sur la fréquentation des plages sur le littoral régional
- Tester l'utilisation de la donnée d'affluence sur les comportements dans la perspective d'améliorer la gestion des flux

Les étapes réalisées depuis 2016 :

- La réalisation d'une [enquête « Les Bordelais et la plage »](#) pour mieux comprendre les comportements des clientèles de proximité (2017)
- **la mesure de la fréquentation des plages** : capteurs Wifi et campagne de drones (expérimentation du capteur en 2016 et déploiement expérimental et modèle prédictif en 2017)
- la mise à disposition de données sur l'affluence des plages pour tester leur utilisation par une communauté de bordelais : **Go Plages** (2017)

Zoom sur dispositif technique de mesure de la fréquentation

Comptage des téléphones par Wifi

Dispositif testé sur 18 plages / avec travail sur représentativité des sites

Objectif : trouver un moyen de mesurer la fréquentation sur les plages pour faire remonter la donnée en temps réel

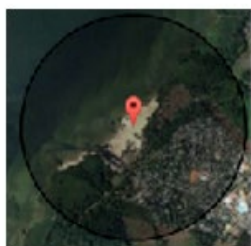
Comptages par drone pour consolider le ratio

(en variant les heures, les conditions météo et la saison) pour relier le nb de téléphone au nb de personnes

Objectifs :

Estimer le nb de visiteurs sur les 150 plages du littoral aquitain (base de donnée GIP)

Extrapolation du nb de visiteurs pour les plages non équipées de capteurs



Caractérisation précise de chaque plage :

- Surface de la plage
- Surface urbaine
- Surface nature et eau
- Nb de résidences secondaires
- Typologie de la plage (urbaine, nature, lacustre..)
- Pression touristique
- Nb de campings
- Nb de commerces (restaurants, bars..)
- Capacité d'accueil des différents sites

Le modèle apprend les paramètres qui sont déterminants pour prévoir le nb de personnes sur la plage en analysant toutes les données recueillies sur les 18 plages équipées. Il peut ensuite donner une estimation d'une plage inconnue en analysant ces paramètres.

Importances relatives des paramètres dans la prévision :

- Jour de la semaine : 6,1 %
- Jour : 14%
- Mois : 9 %
- Heure : 20%
- Température Max : 25%
- Lac : 1,3%
- Bassin d'Arcachon : 0,29 %
- Pression touristique : 0,21%
- Métropolitaine : 2,6%
- Nature : 0,8%
- Urbaine : 2,4%
- Capacité touristique / surface : 7,3%
- Camping (< 1km) : 5,1 %
- Commerces touristiques (< 1km) : 7 %



Bilan / suites données

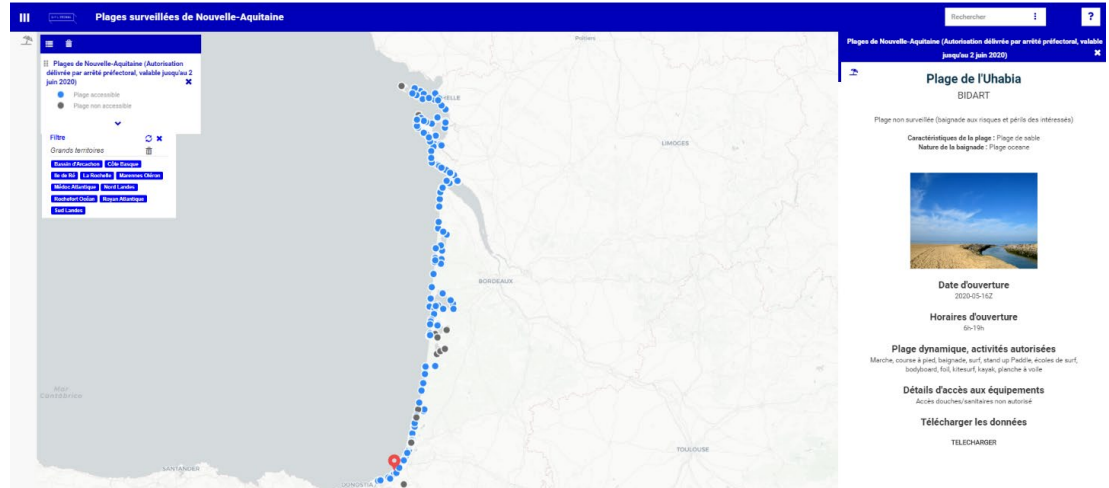
Sur le volet régional/ données macro et l'objectif de disposer d'une donnée macro : le projet a donné entière satisfaction : 10 millions de visites sur les plages d'ex Aquitaine sur 2 mois

Sur le volet local : utiliser de la donnée d'affluence sur les plages pour informer et orienter les visiteurs dans leurs choix :

- La donnée d'affluence n'est pas pertinente pour réorienter des flux : la donnée plébiscitée par les usagers porte plutôt sur l'accessibilité aux sites et aux stationnements
- Au-delà de la donnée brute, quel est le message associé -> **Stratégie d'accueil des plages de Gironde** (lancement mars 2020 sur secteur Lege/Porge/Lacanau)
- La donnée d'affluence reste un indicateur précieux pour la gestion des sites (même si concrètement difficile la souplesse sur les dispositifs de surveillance, d'entretien... reste contrainte)

2020 : une **base de donnée fiable en open data** sur les plages

Localisation des plages surveillées, horaires et périodes de surveillance, caractéristiques plage et zone de baignade, équipements et services, descriptif, photothèque....



GUIDE REGIONAL SURF

Principe :

Travail mené avec la FFS, la DRDJESCS, la Région (Sport, Tourisme)

Analyse de situations locales : Bidart, Capbreton, Biarritz, Lacanau...

Préconisations et retours d'expérience : un outil à disposition des collectivités pour une meilleure prise en compte de l'activité sur les plans :

- réglementaires, juridiques (préconisations sur les procédures de sélection des écoles),
- de l'emploi et de la formation,
- de l'aménagement,
- de la préservation de l'environnement
- de la gestion durable des événementiels

Un travail spécifique sur les modalités possibles de régulation des activités sportives (critères, modalités d'autorisations des écoles...)

2019 : Sortie du Guide

2020 : Accompagnement des communes à la définition de leurs mesures de régulation

